

<https://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1250>



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

S.T.I. Sciences Industrielles
Voie Professionnelle

- BACCALAUREAT 2022 : Aménagements des épreuves compte tenu de la situation sanitaire

BACCALAURÉAT 2022 :
AMÉNAGEMENTS DES
ÉPREUVES COMPTE TENU
DE LA SITUATION
SANITAIRE

s | Concours - Examens - Aménagements Epreuves -
Date de mise en ligne : jeudi 3 février 2022

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

B.O.E.N.J.S. N° 5 du 3 Février 2022

Aménagements s'agissant de la voie professionnelle

Compte tenu de la situation sanitaire et de ses conséquences sur l'organisation des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), la durée minimale de celles-ci est réduite de 7 à 8 semaines par rapport aux durées habituelles de sorte que les seuils minimaux pour les principales certifications sont les suivants :

" Pour le baccalauréat professionnel préparé en 3 ans, 10 semaines (au lieu de 18 à 22 semaines selon les spécialités)

" Pour le baccalauréat professionnel préparé en 2 ans, 8 semaines (au lieu de 18 à 22 semaines selon les spécialités)

" Pour le CAP, préparé en 2 ans ou 3 ans = 5 semaines (au lieu de 12 à 14 semaines selon les spécialités).

Cette mesure permettra en outre aux candidats de consacrer plus de temps à la préparation des épreuves, qui conserveront le même format et le même programme.